

Le 15 avril 1720, dans le havre de Rochefort, à l'intérieur des terres, et de La Rochelle, sur l'Atlantique en France, se trouvaient trois petits navires chargés de 300 passagers, de provisions et de munitions, soit, de tout ce qui était prévu nécessaire à l'établissement d'une nouvelle colonie à l'île Saint-Jean. Quatre mois plus tard, le 23 août, ces mêmes navires jetèrent leurs ancres à Port-La-Joie. Ayant pris connaissance d'une nouvelle colonie française à l'île, quelques familles acadiennes de l'Acadie anglaise vinrent se joindre aux colons français.

La colonie naissante avait besoin des services d'un clergé pour assurer la présence de l'Eglise Catholique. Lorsque le comte de Saint-Pierre, qui avait reçu en concession ces nouvelles terres, préparait son expédition, il rencontra René-Charles de Breslay, prêtre de Saint-Sulpice. Il le pria d'accompagner les colons. Celui-ci n'a pas eu de difficulté à accepter, puisqu'il était déjà habitué aux rudes labeurs et aux rigueurs saisonniers du Canada. René-Charles de Breslay avait en effet dépensé 16 ans à travailler dans les missions près de Montréal. Un jeune Sulpicien, l'abbé Marie-Anselme de Métivier, qui, lui aussi avait oeuvré dans les missions canadiennes, s'embarqua avec les colons.

Les deux pères sulpiciens étaient établis dans l'île quelques mois, quand l'abbé de Breslay écrivit le premier acte dans le registre de Port-La-Joie. Ce premier acte, en date du 10 avril 1721, enregistre le mariage de François du Rocher, originaire de Bretagne, et d'Elizabeth Bruneau.

Selon des documents qu'on trouve aux archives à Saint-Malo et à Rennes, en France, la paroisse Saint-Pierre-du-Nord eut des registres distincts à partir de 1724, et fort probablement fut munie d'une chapelle vers la même date. Mais de nombreux actes de cérémonies religieuses de Saint-Pierre-du-Nord figurent aussi dans les registres de Port-La-Joie.

Parmi les pièces historiques précieuses jalousement gardées par l'auteur de cet article est une photocopie de ce document. A toutes fins pratiques, cette copie est une excellente source première d'information sur l'histoire des Acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard. C'est une source qui devrait être à la disposition des chercheurs de notre histoire. Les archives diocésaines à Dun Glaston, le Musée Acadien à Miscouche, la Fondation du Patrimoine de l'I.-P.-E., les Archives provinciales et le Centre de ressources historiques de l'Université de l'Ile-du-Prince-Edouard, si ces institutions ne l'ont pas déjà procurée, devraient se la faire parvenir. Une